



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE STE-MARCELLINE-DE-KILDARE

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES 2017

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité de Ste-Marcelline-de-Kildare tenue le lundi 10 juillet 2017 à 20 h, à la salle communautaire située au 435, 1^{ière} rue Pied-de-la-Montagne, a été adopté la résolution numéro 171-2017 modifiant la date de la séance régulière d'octobre 2017 du Conseil municipal de la municipalité de Ste-Marcelline-de-Kildare.

Calendrier 2017 des séances régulières – modifié

Date	Endroit	Heure
16 janvier 2017	Salle communautaire	20 h
13 février 2017	Salle communautaire	20 h
13 mars 2017	Salle communautaire	20 h
10 avril 2017	Salle communautaire	20 h
8 mai 2017	Salle communautaire	20 h
12 juin 2017	Salle communautaire	20 h
10 juillet 2017	Salle communautaire	20 h
14 août 2017	Salle communautaire	20 h
11 septembre 2017	Salle communautaire	20 h
2 octobre 2017	Salle communautaire	20 h
13 novembre 2017	Salle communautaire	20 h
11 décembre 2017	Salle communautaire	20 h

Toutes les séances ont lieu le lundi, sauf indication contraire.

DONNÉ à Ste-Marcelline-de-Kildare, ce 14^e jour de juillet 2017.

Chantal Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Ste-Marcelline-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, entre 8 h 30 et 16 h 30, ainsi que sur le site web de la Municipalité, le 14^e jour de juillet 2017.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14^e jour de juillet 2017.

Chantal Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière